

Chauffe-eau électriques

W 80-2 / W 100-2 / W 120-2 W 150-2



Notice d'installation
et d'entretien

700U07172390 B

**meier
tobler**

AVERTISSEMENTS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie. Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.

Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir chapitre 3). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.

Placer l'appareil dans un lieu accessible.

Se reporter aux figures d'installation chapitre 3. Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de 300 mm jusqu'à 100L et 480mm pour les capacités supérieures.

Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

L'appareil peut être placé dans des niches en bois sans habillage.

Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3000 m.

Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" et de pression 0.7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0.5 MPa (5 bar) qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air

libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Vidange : couper l'alimentation électrique et l'eau froide, Ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre «Caractéristiques techniques».

Dans le cas d'utilisation de tuyaux PER (Polyéthylène réticulé), la pose d'un mitigeur thermostatique à la sortie de l'appareil est fortement conseillée. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Lors de la mise en place des ponts, il faut vérifier le montage des cosses. Un mauvais contact peut occasionner une surchauffe.

Si le câble est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou du SAV.

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

Les prescriptions d'installation domestiques (HV) de l'ASE doivent être prises en considération.

Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en contactant le service après-vente.

Sommaire

1	Déclaration de conformité	.7
2	Description	.8
2.1	Dimensions principales	.8
2.2	Caractéristiques techniques	.8
3	Mise en place	.9
4	Raccordements hydrauliques	.10
5	Raccordement électrique	.11
6	Mise en service	.13
7	Entretien et vérifications périodiques	.14
7.1	Anode en magnésium	.14
7.2	Soupape ou groupe de sécurité	.14
7.3	Détartrage	.14
7.4	Habillement	.14
8	Pièces de rechange	.15

1 Déclaration de conformité

■ Conformité électrique / Marquage CE

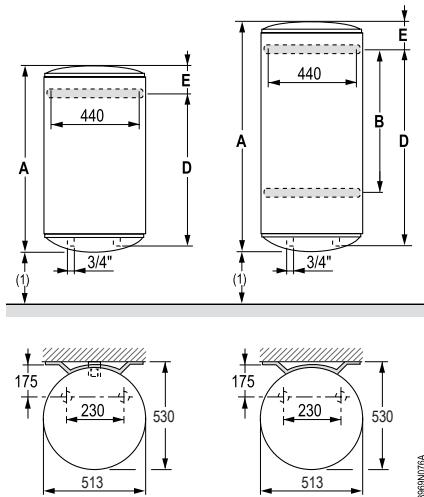
Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- Directive Basse Tension 2014/35/UE
Norme générique : EN60335-1
Normes visées : EN60335-2-21
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
Norme visée : EN 55014.
- Directive RoHS 2011/65/UE.
- Règlement 2013/814/UE complétant la directive européenne 2009/125/EC relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

2 Description

Les chauffe-eau électriques W 80-2, W 100-2, W 120-2, W 150-2 assurent la production d'eau chaude sanitaire par une résistance électrique avec thermostat de commande.

2.1 Dimensions principales



Cote	A	B	D	E
W 80-2	705	-	570	130
W 100-2	835	-	750	80
W 120-2	965	500	750	210
W 150-2	1 155	800	1 050	100

(1) Pour pouvoir démonter le chauffe-eau, il faut laisser un espace minimum de 580 mm.

2.2 Caractéristiques techniques

■ Puissance en fonction de la tension d'alimentation

	Capacité (litres)	Puissance (W)	Consommation d'entretien (kWh/24h)	Temps de chauffe (Heures)	Poids à vide (kg)
W 80-2	80	1500/1000/750	0.91	3-4-6 à 65 °C 4-6-8 à 75°C	23
W 100-2	100	2400/1600/1200	1.07		27
W 120-2	120	2400/1600/1200	1.23		31
W 150-2	148	3000/2000/1500	1.45		35

3 Mise en place

Placer l'appareil :

- dans un local à l'abri du gel
- le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries

Isoler les tuyauteries.

⚠ L'appareil, y compris son conduit de raccordement, doit demeurer accessible en vue de son entretien et de sa réparation.

⚠ L'appareil doit être fixé sur une paroi solide, capable de supporter son poids en eau.

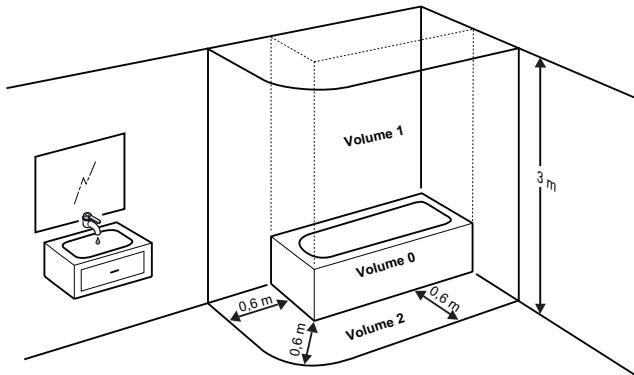
i Si la cloison est très mince, utiliser des boulons de diamètre 10 mm.

⚠ Les prescriptions d'installation domestiques (HV) de l'ASE doivent être prises en considération.

⚠ L'appareil peut être placé dans des niches en bois sans habillage.

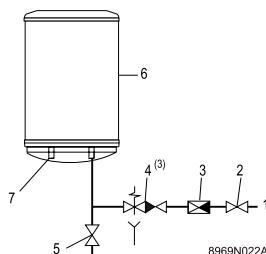
⚠ Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

⚠ Dans une salle de bains, ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2.



C003026-B

4 Raccordements hydrauliques



1. Entrée eau froide
 2. Robinet d'arrêt
 3. Réducteur de pression
 4. Groupe de sécurité avec clapet anti-retour
 5. Vidange
 6. Chauffe-eau
 7. Sortie eau chaude sanitaire
- (3) Si la soupape de sécurité et le clapet anti-retour sont séparés, ce dernier doit être placé entre la soupape de réduction de pression et la soupape de sécurité.

⚠ Avant le raccordement hydraulique, rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire pour éviter d'introduire des particules dans la cuve du ballon.

Installer obligatoirement un organe de sécurité neuf sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes en vigueur (En Europe EN 1487), de pression 0,7 MPa (7 bar) et de dimension 3/4".

- Pression de service nominale : 0,6 MPa (6 bar) maximum.
- Pression d'épreuve : 1,2 MPa (12 bar).
- Tarage de la soupape de sécurité : 0,7 MPa (7 bar) maximum.

Installer un robinet de vidange au point le plus bas.

Lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar), il est indispensable d'utiliser un réducteur de pression.

Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire.

■ Groupe de sécurité

Il faut s'assurer que l'orifice de vidange du groupe de sécurité soit bien orienté verticalement vers le bas.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel. L'évacuation de l'eau de dilatation suite au processus de chauffe ou de l'eau en cas de vidange doit se faire en pente continue vers le bas.

Tout écoulement en-dehors de la période de chauffe peut être un signe de mauvais fonctionnement ou d'installation non conforme.

⚠ Le raccordement du chauffe-eau à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué avec interposition de manchons réduits ou égaux mâle-femelle en laiton.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux.

Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

5 Raccordement électrique

 Cet appareil doit être branché sur un réseau à courant alternatif.

 Pour les produits équipés d'un thermostat mécanique et compatibles avec les branchements monophasés et triphasés, la modification du câblage doit être réalisée par un professionnel et uniquement avec le matériel fourni par le constructeur.

Effectuer le branchement suivant les schémas qui se trouvent dans le sachet notice joint à l'appareil.

- Déterminer le raccordement électrique selon les prescriptions locales.
- Choisir le schéma de branchement électrique selon la capacité de l'appareil, le temps de chauffe et la tension.

 Voir tableau ci-après.

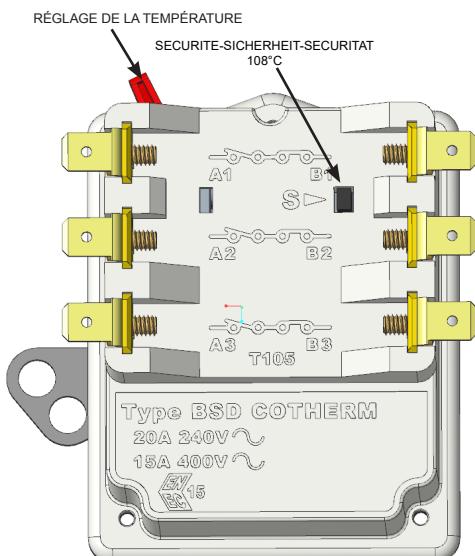
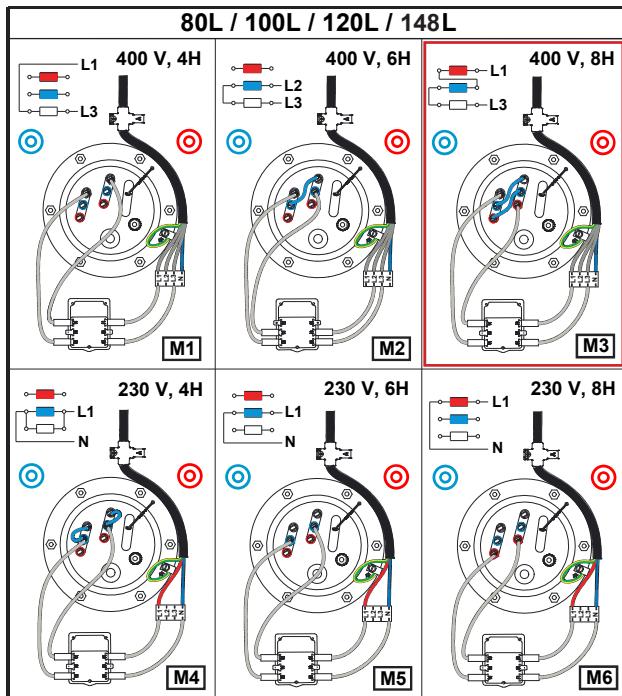
- Coller le schéma sur l'élément de chauffe.

- Relier les bornes comme indiqué sur le schéma.

 Lors de la mise en place des ponts, il faut vérifier le montage des cosses. Un mauvais contact peut occasionner une surchauffe.

- La protection du chauffe-eau peut être réalisée par des fusibles calibrés correspondant à la puissance indiquée sur la plaque signalétique. La mise à la terre des parties métalliques est indispensable et se fait à la borne repérée . L'installation doit comporter en amont du chauffe-eau, un dispositif de coupure ou de sectionnement omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (Disjoncteur différentiel de 30 mA).

	4h (75°C) 3h (65°C)	Schéma	6h (75°C) 4h (65°C)	Schéma	8h (75°C) 6h (65°C)	Schéma
80 L	1500 W		1000 W		750 W	
	230 V	M4	230 V	M5	230 V	M6
	400 V	M1	400 V	M2	400 V	M3
100 L	2400 W		1600 W		1200 W	
	230 V	M4	230 V	M5	230 V	M6
	400 V	M1	400 V	M2	400 V	M3
120 L	2400 W		1600 W		1200 W	
	230 V	M4	230 V	M5	230 V	M6
	400 V	M1	400 V	M2	400 V	M3
148 L	3000 W		2000 W		1500 W	
	400 V	M1	230 V	M5	230 V	M6
			400 V	M2	400 V	M3



6 Mise en service

Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans l'appareil, les conduites ou la robinetterie pour éviter les désagréments sonores susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau.

Pour cela :

1. Remplir complètement l'appareil d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
2. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
3. Purger toutes les conduites d'eau chaude en ouvrant tous les points de puisage correspondants.
4. Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité.

■ Thermostat d'eau chaude sanitaire

Le thermostat est préréglé d'usine à 65°C (Température moyenne de stockage).

Un coupe-circuit thermique de sécurité est intégré dans le thermostat de sécurité. Il déclenche l'arrêt du réchauffage de l'eau en cas de surchauffe accidentelle.

En cas de déclenchement de la sécurité, couper le courant avant toute opération et faire procéder au réarmement du coupe-circuit par un professionnel.

7 Entretien et vérifications périodiques

7.1 Anode en magnésium

La cuve est protégée contre la corrosion par une anode en magnésium à contrôler tous les 2 ans et à remplacer le cas échéant.

■ Contrôle visuel

L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).

■ Remplacement de l'anode magnésium et détartrage

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après :

i Prévoir un joint d'étanchéité neuf.

1. **Vidange** : Couper l'alimentation électrique et l'arrivée d'eau froide, ouvrir les robinets d'eau chaude et manoeuvrer l'organe de sécurité avant d'effectuer ces opérations.
2. Enlever les fils électriques de l'élément chauffant et démonter la bride.

3. Enlever le tarte déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tarte adhérant aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire. Enlever le calcaire de l'élément chauffant en tapotant légèrement avec un maillet en nylon.

4. Bien nettoyer l'emplacement du joint sur l'appareil.

5. Contrôler et remplacer l'anode si nécessaire.

6. Remonter l'ensemble.

7. Remplacer le joint de la bride.

8. Les vis doivent être serrées en croix. Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré : 6 à 8 N.m.

9. Effectuer la mise en service.

 Voir : Mise en service



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

7.2 Soupape ou groupe de sécurité

Manoeuvrer la soupape ou le groupe de sécurité 1 fois par mois pour vérifier son fonctionnement et éviter des surprises.

Le groupe de sécurité doit être contrôlé après chaque détartrage. La soupape de sécurité doit libérer de l'eau si il y a une surpression. Le clapet de retenue doit être mobile et la soupape de réduction doit être réglée avec un manomètre à une pression inférieure à la pression de service.

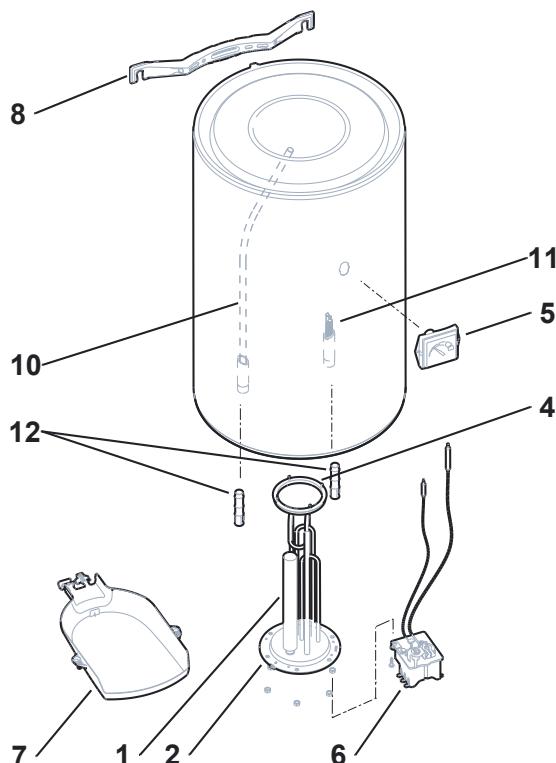
7.3 Détartrage

Demander à votre installateur un détartrage annuel de l'élément chauffant du ballon pour préserver ses performances.

7.4 Habillage

Nettoyer l'habillage du ballon à l'eau savonneuse.

8 Pièces de rechange



Rep.	Code	Désignation
1	7605882	Anode en magnésium - Diamètre 26 - Longueur 252 W 80-2 - W 100-2 - W 120-2
1	7606306	Anode en magnésium - Diamètre 33 - Longueur 285 W 150-2
2	97860661	Résistance électrique + Bride de serrage W 80-2
2	300001100	Résistance électrique + Bride de serrage W 100-2
2	97860662	Résistance électrique + Bride de serrage W 120-2
2	97860663	Résistance électrique + Bride de serrage W 150-2
4	97869894	Kit joints
5	97860811	Thermomètre

Rep.	Code	Désignation
6	7838312	Thermostat BSDP0020
7	7838313	Capot
8	97863936	Etrier de fixation
10	300010885	Tube - W 80-2
10	300001101	Tube - W 100-2
10	300001103	Tube - W 120-2
10	300001104	Tube - W 150-2
11	94590076	Brise jet
12	95310092	Gaine cannelée

Meier Tobler AG

Bahnstrasse 24
CH-8603 Schwerzenbach
Tél. 044 806 41 41
Service Line 0800 846 846
info@meiertobler.ch
www.meiertobler.ch

Meier Tobler SA

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6
CH-1806 St-Léger-La-Chiésaz
Tél. 021 943 02 22
Service Line 0800 846 846
info@meiertobler.ch
www.meiertobler.ch

**meier
tobler**